



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **REP030**
 Durée : **2 heures**
 Dernière mise à jour : **22/07/2025**

RETRAITS-RAPPELS DE PRODUITS : MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX

Formateur(s)

Antoine de Brosses, Avocat au Barreau de Paris, Cabinet Product Law Firm, expert du droit des produits, intervenu dans plusieurs centaines des retraits-rappels de produits depuis plus de 20 ans;

Notions et questions abordées

WEBINAIRE EN REPLAY

Retraits-rappels de produits : maîtriser les fondamentaux

Droits et obligations des opérateurs et des autorités publiques dans les retraits-rappels de produits

PRÉSENTATION

Les récents scandales alimentaires (Buitoni, Ferrero, Lactalis etc.) ont mis en lumière les éventuelles défaillances des opérateurs plus que la mise en œuvre concrète des mesures de gestion qui en résultent, notamment les retraits/rappels de produits.

Une autre affaire, moins médiatique, liée à la présence d'un contaminant chimique indésirable (ETO) dans des milliers d'aliments, a entraîné des milliards d'euros de destruction de produits, du fait des retraits/rappels exigés par les pouvoirs publics. Ces mesures étaient-elles justifiées ?

Cette formation dispensée en classe virtuelle permet aux apprenants de maîtriser les fondamentaux des retraits-rappels de produits.

PROGRAMME

- Les droits et obligations des opérateurs en matière de retraits-rappels de produits (« check list » des actions à engager)
- Les droits et obligations des pouvoirs publics en matière de retraits-rappels de produits
- Les méthodes d'évaluation des risques permettant de choisir l'action appropriée (absence d'action, retrait ou rappel)
- Le contrôle du juge sur les mesures de retrait-rappel ordonnées par les pouvoirs publics ou décidées par les opérateurs
- Le fonctionnement d'un retrait-rappel à travers des exemples concrets (ex : crise de l'ETO)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir décider des mesures appropriées à mettre en œuvre pour prévenir et agir en cas de suspicion de retrait-rappel à mettre en œuvre
- Gérer la relation avec les autorités publiques sur ces mesures
- Protéger les intérêts de l'entreprise vis-à-vis de ses partenaires commerciaux, de ses assureurs et des pouvoirs publics
- Appréhender le contentieux des retraits-rappels de produits

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Avocats intervenant en droit et/ou responsabilité du fait des produits et/ou réglementation produits, droit des assurances, ingénieurs Qualité, responsables en charge des retraits-rappels dans les entreprises, agences de gestion de crise

INFORMATIONS TECHNIQUES

- Formation à distance - accessible aux personnes handicapées (déficience de motricité)
- Après avoir validé votre inscription, vous recevrez un email de confirmation vous présentant les modalités techniques afin d'assister à ce webinaire.
- Votre inscription vous donnera l'accès : au replay et aux supports de formation.
- Ce webinaire permet de valider 2 heures au titre de la formation continue.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.